

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20005797400020	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL GRAND-PARIS-SEINE-OUEST
--	--

POSTE COMPTABLE DE : MEUDON

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : BUDGET ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	17
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	26
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	27
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	28
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	29
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	30
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	31
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 261 843,00	4 261 843,00
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		4 261 843,00	4 261 843,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	6 908 667,00	6 908 667,00
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		6 908 667,00	6 908 667,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	11 170 510,00	11 170 510,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 254 237,00	0,00	1 176 521,00	1 176 521,00	1 176 521,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 500,00	0,00	1 815,00	1 815,00	1 815,00
Total des dépenses de gestion des services		1 255 737,00	0,00	1 178 336,00	1 178 336,00	1 178 336,00
66	Charges financières	64 077,00	0,00	71 890,00	71 890,00	71 890,00
67	Charges exceptionnelles	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 419 814,00	0,00	1 350 226,00	1 350 226,00	1 350 226,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 846 532,00	0,00	1 911 617,00	1 911 617,00	1 911 617,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 846 532,00	0,00	2 911 617,00	2 911 617,00	2 911 617,00
TOTAL		4 266 346,00	0,00	4 261 843,00	4 261 843,00	4 261 843,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 261 843,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 647 846,00	0,00	3 643 243,00	3 643 243,00	3 643 243,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	18 500,00	0,00	18 600,00	18 600,00	18 600,00
Total des recettes de gestion des services		3 666 346,00	0,00	3 661 843,00	3 661 843,00	3 661 843,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		3 766 346,00	0,00	3 761 843,00	3 761 843,00	3 761 843,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	500 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		500 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
TOTAL		4 266 346,00	0,00	4 261 843,00	4 261 843,00	4 261 843,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 261 843,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	2 411 617,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	915 863,00	0,00	291 667,00	291 667,00	291 667,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 433 585,00	0,00	3 417 000,00	3 417 000,00	3 417 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	4 349 448,00	0,00	3 708 667,00	3 708 667,00	3 708 667,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	3 586 251,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 400 000,00	0,00	1 950 000,00	1 950 000,00	1 950 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	5 986 251,00	0,00	1 950 000,00	1 950 000,00	1 950 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	10 335 699,00	0,00	5 658 667,00	5 658 667,00	5 658 667,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	500 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	750 000,00		750 000,00	750 000,00	750 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 250 000,00		1 250 000,00	1 250 000,00	1 250 000,00
	TOTAL	11 585 699,00	0,00	6 908 667,00	6 908 667,00	6 908 667,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 908 667,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	2 988 543,00	0,00	732 987,00	732 987,00	732 987,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 646 582,00	0,00	2 514 063,00	2 514 063,00	2 514 063,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	6 635 125,00	0,00	3 247 050,00	3 247 050,00	3 247 050,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	6 635 125,00	0,00	3 247 050,00	3 247 050,00	3 247 050,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 846 532,00		1 911 617,00	1 911 617,00	1 911 617,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 000 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	750 000,00		750 000,00	750 000,00	750 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 596 532,00		3 661 617,00	3 661 617,00	3 661 617,00
	TOTAL	10 231 657,00	0,00	6 908 667,00	6 908 667,00	6 908 667,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 908 667,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	2 411 617,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 – RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 176 521,00		1 176 521,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 815,00		1 815,00
66	Charges financières	71 890,00	0,00	71 890,00
67	Charges exceptionnelles	100 000,00	0,00	100 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 911 617,00	1 911 617,00
	Dépenses d'exploitation – Total	1 350 226,00	2 911 617,00	4 261 843,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 261 843,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	500 000,00	500 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 950 000,00	0,00	1 950 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	291 667,00	0,00	291 667,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	3 417 000,00	750 000,00	4 167 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	5 658 667,00	1 250 000,00	6 908 667,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 908 667,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 643 243,00		3 643 243,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	18 600,00		18 600,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	100 000,00	500 000,00	600 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		3 761 843,00	500 000,00	4 261 843,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 261 843,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	732 987,00	0,00	732 987,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 514 063,00	0,00	2 514 063,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	500 000,00	500 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	250 000,00	250 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		1 000 000,00	1 000 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		1 911 617,00	1 911 617,00
Recettes d'investissement – Total		3 247 050,00	3 661 617,00	6 908 667,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 908 667,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 254 237,00	1 176 521,00	1 176 521,00
61523	Entretien, réparations réseaux	377 100,00	394 131,00	394 131,00
6287	Remboursements de frais	877 137,00	782 390,00	782 390,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 500,00	1 815,00	1 815,00
658	Charges diverses de gestion courante	1 500,00	1 815,00	1 815,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		1 255 737,00	1 178 336,00	1 178 336,00
66	Charges financières (b) (8)	64 077,00	71 890,00	71 890,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	65 000,00	70 000,00	70 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-923,00	1 890,00	1 890,00
67	Charges exceptionnelles (c)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		1 419 814,00	1 350 226,00	1 350 226,00
023	Virement à la section d'investissement	1 846 532,00	1 911 617,00	1 911 617,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 846 532,00	2 911 617,00	2 911 617,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 846 532,00	2 911 617,00	2 911 617,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 266 346,00	4 261 843,00	4 261 843,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 261 843,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	6 391,98
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	4 506,20
= Différence ICNE N – ICNE N-1	1 890,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 647 846,00	3 643 243,00	3 643 243,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	2 770 746,00	2 749 112,00	2 749 112,00
70613	Participations assainissement collectif	500 000,00	500 000,00	500 000,00
7063	Contrib. communes, etab.pub.(eaux pluv.)	377 100,00	394 131,00	394 131,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	18 500,00	18 600,00	18 600,00
757	Redevances des fermiers, concession..	18 500,00	18 600,00	18 600,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		3 666 346,00	3 661 843,00	3 661 843,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
778	Autres produits exceptionnels	100 000,00	100 000,00	100 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		3 766 346,00	3 761 843,00	3 761 843,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	500 000,00	500 000,00	500 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	500 000,00	500 000,00	500 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		500 000,00	500 000,00	500 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 266 346,00	4 261 843,00	4 261 843,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 261 843,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	915 863,00	291 667,00	291 667,00
2031	Frais d'études	915 863,00	291 667,00	291 667,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	3 433 585,00	3 417 000,00	3 417 000,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	3 433 585,00	3 417 000,00	3 417 000,00
Total des dépenses d'équipement		4 349 448,00	3 708 667,00	3 708 667,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	3 586 251,00	0,00	0,00
13118	Autres Subv. Équipet Etat	3 586 251,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 400 000,00	1 950 000,00	1 950 000,00
1641	Emprunts en euros	180 000,00	320 000,00	320 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	150 000,00	150 000,00	150 000,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	1 850 000,00	1 270 000,00	1 270 000,00
1681	Autres emprunts	220 000,00	210 000,00	210 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		5 986 251,00	1 950 000,00	1 950 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		10 335 699,00	5 658 667,00	5 658 667,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	500 000,00	500 000,00	500 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	500 000,00	500 000,00	500 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	150 000,00	150 000,00	150 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	350 000,00	350 000,00	350 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	750 000,00	750 000,00	750 000,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	750 000,00	750 000,00	750 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 250 000,00	1 250 000,00	1 250 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		11 585 699,00	6 908 667,00	6 908 667,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 908 667,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	2 988 543,00	732 987,00	732 987,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	732 987,00	732 987,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	2 988 543,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 646 582,00	2 514 063,00	2 514 063,00
1641	Emprunts en euros	1 521 582,00	1 244 063,00	1 244 063,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	1 850 000,00	1 270 000,00	1 270 000,00
1681	Autres emprunts	275 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		6 635 125,00	3 247 050,00	3 247 050,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		6 635 125,00	3 247 050,00	3 247 050,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 846 532,00	1 911 617,00	1 911 617,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	1 000 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 846 532,00	2 911 617,00	2 911 617,00
041	Opérations patrimoniales (8)	750 000,00	750 000,00	750 000,00
2031	Frais d'études	500 000,00	500 000,00	500 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	250 000,00	250 000,00	250 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		3 596 532,00	3 661 617,00	3 661 617,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		10 231 657,00	6 908 667,00	6 908 667,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 908 667,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					12 437 513,10									
1641 Emprunts en euros (total)					5 437 513,10									
60123045274 Convention du 22/12/2015 consolidation MON539744EUR	CREDIT AGRICOLE SOCIETE GENERALE BANQUE POSTALE	01/01/2006 22/12/2015 16/12/2021	01/01/2006 15/12/2016 23/12/2021	13/03/2006 15/01/2017 01/04/2022	337 513,10 3 100 000,00 2 000 000,00	F F F	Taux fixe à 4.3 % Taux fixe à 1.915 % Taux fixe à 0.52 %	4,300 1,915 0,520	4,300 1,960 0,521	EUR EUR EUR	A M T	P C C	O O O	A-1 A-1 A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					7 000 000,00									
100667 - Budget annexe 85400111924-It -Budget annexe	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE CAISSE D'EPARGNE	22/12/2010 02/11/2005	22/12/2010 02/11/2005	15/09/2011 25/11/2015	3 000 000,00 4 000 000,00	V V	EONIA(Postfixé) + 0.66 (EONIA(Postfixé) + 0.04)-Floor -0.04 sur EONIA(Postfixé)	1,053 2,080	1,112 2,152	EUR EUR	X X	X X	O O	A-1 A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					3 110 674,00									
1681 Autres emprunts (total)					3 110 674,00									

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
10437401/01	Agence de l'eau Seine Normandie	11/12/2013	02/02/2015	01/02/2016	108 475,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10437405/01	Agence de l'eau Seine Normandie	11/12/2013	23/09/2016	22/09/2017	108 474,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1045969	Agence de l'eau Seine Normandie	24/04/2018	24/04/2018	24/04/2019	106 182,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10490365/01	Agence de l'eau Seine Normandie	23/09/2016	23/09/2016	22/09/2017	112 497,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10491611/01	Agence de l'eau Seine Normandie	14/04/2016	14/04/2016	13/04/2017	131 540,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10512005/01	Agence de l'eau Seine Normandie	29/09/2016	29/09/2016	28/09/2017	123 620,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1053681	Agence de l'eau Seine Normandie	24/04/2018	24/04/2018	24/04/2019	186 631,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10536815/01	Agence de l'eau Seine Normandie	23/09/2016	23/09/2016	22/09/2017	186 631,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10554745/01	Agence de l'eau Seine Normandie	23/09/2016	23/09/2016	22/09/2017	74 906,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10568035/01	Agence de l'eau Seine Normandie	23/09/2016	23/09/2016	22/09/2017	99 584,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10581595/01	Agence de l'eau Seine Normandie	23/09/2016	23/09/2016	22/09/2017	109 824,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10581605/01	Agence de l'eau Seine Normandie	20/09/2016	20/09/2016	19/09/2017	20 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10593915/01	Agence de l'eau Seine Normandie	23/09/2016	23/09/2016	22/09/2017	36 489,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10602322/01	Agence de l'eau Seine Normandie	23/09/2016	23/09/2016	22/09/2017	69 981,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10622848	Agence de l'eau Seine Normandie	24/04/2018	24/04/2018	24/04/2019	75 719,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10622849	Agence de l'eau Seine Normandie	24/04/2018	24/04/2018	24/04/2019	105 883,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1065749	Agence de l'eau Seine Normandie	24/04/2018	24/04/2018	24/04/2019	120 545,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1065757	Agence de l'eau Seine Normandie	24/04/2018	24/04/2018	24/04/2019	49 115,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1067902	Agence de l'eau Seine Normandie	24/04/2018	24/04/2018	24/04/2019	93 138,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1068924	Agence de l'eau Seine Normandie	24/05/2017	13/12/2018	13/12/2019	49 976,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1072307	Agence de l'eau Seine Normandie	21/11/2017	24/04/2018	24/04/2019	250 434,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1072312	Agence de l'eau Seine Normandie	21/11/2017	24/04/2018	24/04/2019	176 180,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1073246/1	Agence de l'eau Seine Normandie	21/11/2017	24/04/2018	24/04/2019	42 202,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1076124	Agence de l'eau Seine Normandie	02/08/2019	02/08/2019	02/08/2020	20 775,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1076742	Agence de l'eau Seine Normandie	02/08/2019	02/08/2019	02/08/2020	140 164,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1077751	Agence de l'eau Seine Normandie	02/08/2019	02/08/2019	02/08/2020	13 741,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1077787	Agence de l'eau Seine Normandie	02/08/2019	02/08/2019	02/08/2020	38 557,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1077788	Agence de l'eau Seine Normandie	02/08/2019	02/08/2019	02/08/2020	25 094,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1079555	Agence de l'eau Seine Normandie	13/11/2019	13/11/2019	13/11/2020	58 980,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1084389	Agence de l'eau Seine Normandie	02/09/2019	13/10/2020	13/10/2021	14 088,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1085208	Agence de l'eau Seine Normandie	20/11/2019	13/10/2020	13/10/2021	327 804,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1086408	Agence de l'eau Seine Normandie	07/04/2020	07/04/2020	07/04/2021	33 445,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					15 548 187,10									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		7 797 728,34					428 229,61	57 999,20	0,00	6 391,98
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 397 728,37					278 229,61	54 789,50	0,00	5 986,32
60123045274	N	0,00	A-1	72 728,37	2,20	F	Taux fixe à 4.3 %	4,300	23 229,58	3 127,32	0,00	1 696,85
Convention du 22/12/2015 consolidation	N	0,00	A-1	2 325 000,00	14,96	F	Taux fixe à 1.915 %	1,960	155 000,04	43 761,07	0,00	1 846,91
MON539744EUR	N	0,00	A-1	2 000 000,00	15,00	F	Taux fixe à 0.52 %	0,521	99 999,99	7 901,11	0,00	2 442,56
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		3 399 999,97					150 000,00	3 209,70	0,00	405,66
100667 - Budget annexe	N	0,00	A-1	1 350 000,00	8,71	V	Euribor 3M + 0.66	0,058	150 000,00	3 209,70	0,00	390,44
85400111924-It -Budget annexe	N	0,00	A-1	2 049 999,97	4,90	V	(EONIA(Postfixé) + 0.04)-Floor -0.04 sur EONIA(Postfixé) (?STR(Postfixé) + 0.125)-Floor -0.125 sur ?	0,000	0,00	0,00	0,00	15,22
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		2 393 570,45					207 378,26	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		2 393 570,45					207 378,26	0,00	0,00	0,00

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
10437401/01	N	0,00	A-1	65 084,98	8,08	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 231,67	0,00	0,00	0,00
10437405/01	N	0,00	A-1	72 316,00	9,72	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 231,60	0,00	0,00	0,00
1045969	N	0,00	A-1	84 945,60	11,31	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 078,80	0,00	0,00	0,00
10490365/01	N	0,00	A-1	74 998,00	9,72	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 499,80	0,00	0,00	0,00
10491611/01	N	0,00	A-1	87 693,35	9,28	F	Taux fixe à 0 %	0,000	8 769,33	0,00	0,00	0,00
10512005/01	N	0,00	A-1	82 413,35	9,74	F	Taux fixe à 0 %	0,000	8 241,33	0,00	0,00	0,00
1053681	N	0,00	A-1	149 304,79	11,31	F	Taux fixe à 0 %	0,000	12 442,07	0,00	0,00	0,00
10536815/01	N	0,00	A-1	124 420,65	9,72	F	Taux fixe à 0 %	0,000	12 442,07	0,00	0,00	0,00
10554745/01	N	0,00	A-1	49 937,35	9,72	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 993,73	0,00	0,00	0,00
10568035/01	N	0,00	A-1	66 389,35	9,72	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 638,93	0,00	0,00	0,00
10581595/01	N	0,00	A-1	73 216,00	9,72	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 321,60	0,00	0,00	0,00
10581605/01	N	0,00	A-1	13 333,35	9,72	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 333,33	0,00	0,00	0,00
10593915/01	N	0,00	A-1	24 326,00	9,72	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 432,60	0,00	0,00	0,00
10602322/01	N	0,00	A-1	46 654,00	9,72	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 665,40	0,00	0,00	0,00
10622848	N	0,00	A-1	60 575,21	11,31	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 047,93	0,00	0,00	0,00
10622849	N	0,00	A-1	84 706,39	11,31	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 058,87	0,00	0,00	0,00
1065749	N	0,00	A-1	96 436,01	11,31	F	Taux fixe à 0 %	0,000	8 036,33	0,00	0,00	0,00
1065757	N	0,00	A-1	39 292,01	11,31	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 274,33	0,00	0,00	0,00
1067902	N	0,00	A-1	74 510,40	11,31	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 209,20	0,00	0,00	0,00
1068924	N	0,00	A-1	39 980,81	11,95	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 331,73	0,00	0,00	0,00
1072307	N	0,00	A-1	200 347,20	11,31	F	Taux fixe à 0 %	0,000	16 695,60	0,00	0,00	0,00
1072312	N	0,00	A-1	140 944,01	11,31	F	Taux fixe à 0 %	0,000	11 745,33	0,00	0,00	0,00
1073246/1	N	0,00	A-1	33 761,59	11,31	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 813,47	0,00	0,00	0,00
1076124	N	0,00	A-1	18 005,00	12,59	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 385,00	0,00	0,00	0,00
1076742	N	0,00	A-1	121 475,46	12,59	F	Taux fixe à 0 %	0,000	9 344,27	0,00	0,00	0,00
1077751	N	0,00	A-1	11 908,86	12,59	F	Taux fixe à 0 %	0,000	916,07	0,00	0,00	0,00
1077787	N	0,00	A-1	33 416,06	12,59	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 570,47	0,00	0,00	0,00
1077788	N	0,00	A-1	21 748,14	12,59	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 672,93	0,00	0,00	0,00
1079555	N	0,00	A-1	51 116,00	12,87	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 932,00	0,00	0,00	0,00
1084389	N	0,00	A-1	13 148,80	13,78	F	Taux fixe à 0 %	0,000	939,20	0,00	0,00	0,00
1085208	N	0,00	A-1	305 950,40	13,78	F	Taux fixe à 0 %	0,000	21 853,60	0,00	0,00	0,00
1086408	N	0,00	A-1	31 215,33	13,27	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 229,67	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Total général		0,00		10 191 298,79					635 607,87	57 999,20	0,00	6 391,98

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	37	0	0	0	0
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	10 191 298,79	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	2005-03-31

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Immeubles construits, acquis ou reçus en affectation	50	12/02/2004
L	Autres immobilisations amortissables sauf subventions	5	12/02/2004
L	Subventions d'équipements versées à un tiers public	15	12/02/2004
L	Seuil unitaire (article R. 2321-1 du CGCT) : inférieur à 500 (CA Arc de Seine)	1	31/03/2005
L	Seuil unitaire (article R. 2321-1 du CGCT) : inférieur à 500 (CA Val de Seine)	1	31/03/2005
L	Réseaux d'assainissement	40	31/03/2005
L	Pompes, appareils électromécaniques	10	31/03/2005
L	Organe de régulation (électronique, capteurs etc.)	5	31/03/2005
L	Bâtiments durables	30	31/03/2005
L	Agencement et aménagement de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	10	31/03/2005
L	Appareils de laboratoires, matériel de bureau (sauf informatique), outillages	10	31/03/2005
L	Mobilier de bureau	10	31/03/2005
L	Matériel informatique	5	31/03/2005
L	Engins de travaux publics, véhicules	8	31/03/2005
L	Subventions d'équipements versées à un tiers privé	5	01/12/2005

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 180 000,00	I 1 180 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		680 000,00	680 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	320 000,00	320 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	150 000,00	150 000,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	210 000,00	210 000,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		500 000,00	500 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	500 000,00	500 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 180 000,00	0,00	0,00	1 180 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 911 617,00	III 2 911 617,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 911 617,00	2 911 617,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28175	Matériel et outillage technique (mad)	1 000 000,00	1 000 000,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 911 617,00	1 911 617,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 911 617,00	0,00	0,00	0,00	2 911 617,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 180 000,00
Ressources propres disponibles	IV 2 911 617,00
Solde	V = IV – II (6) 1 731 617,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Attaché	A	0	10 566,35
Attaché hors classe	A	0	2 915,80
Attaché principal	A	0	14 460,62
Ingénieur	A	1	82 735,44
Ingénieur en chef	A	0	14 974,03
Ingénieur en chef hors classe	A	0	6 927,71
Ingénieur hors classe	A	0	5 646,73
Ingénieur principal	A	2	125 443,27
Rédacteur	B	0	13 101,68
Rédacteur principal 1ère classe	B	0	4 639,46
Rédacteur principal de 2ème classe	B	0	5 810,49
Technicien	B	0	20 205,74
Technicien principal de 1ère classe	B	1	35 997,23
Technicien principal de 2ème classe	B	0	14 261,54
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	0	13 326,79
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	0	9 476,98
Adjoint administratif territorial	C	0	15 226,47
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	0	19 253,89
Adjoint technique territorial	C	0	5 996,36
Agent de maîtrise	C	1	26 430,70
Agent de maîtrise principal	C	0	22 500,91
TOTAL GENERAL	C A B	8	469 898,19

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à 9, route de Vaugirard, Meudon. (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u> 07/10/2015 - Exploitation du service public de l'assainissement	SEINE OUEST ASSAINISSEMENT	SEINE OUEST ASSAINISSEMENT	S.A.S	394 131,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 73

Nombre de membres présents : 53

Nombre de suffrages exprimés : 69

VOTES :

Pour : 63

Contre : 0

Abstentions : 6

Date de convocation : 31/03/2022

Présenté par (1) le président,

A Boulogne-Billancourt le 06/04/2022

(1) le président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Boulogne-Billancourt, le 06/04/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

André-Pinard Murielle	
Auclair Bertrand	
Baguet Pierre-Christophe	
Barody-Weiss Christiane	
Bavière Emmanuel	
Belliard Béatrice	
Bes Michel	
Bompaire Louise	
Bonnier Tiphaine	
Cahen Anne-Caroline	
Clément Thomas	
Comte Olivier	
Cordier Floraine	
Cornet-Ricquebourg Emmanuelle	
Daoulas David	
De Beauval Isaure	
De Bussy André	
De Carrère Bernard	
De Jerphanion Antoine	
De La Marque Patrick	
De La Roncière Grégoire	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

De Marcillac Aline	
De Pampelonne Florence	
Defranoux Jeanne	
Deniziot Pierre	
Dubarry de la Salle Pierre	
Dubois Renaud	
Fortin Jean-Pierre	
Fouassier Marie-Laure	
Galey Bertrand-Pierre	
Gauducheau Bernard	
Gendarme Armelle	
Giafferi Pascal	
Gille Maurice	
Godin Marie-Laure	
Grandclément Cyrille	
Guilcher Ludovic	
Guillet Jean-Jacques	
Hovnanian Corinne	
Knusmann Philippe	
Larghero Denis	
Larher Yann-Maël	
Lavarde Christine	
LefèvreThierry	
Lejeune Thibault	
Lescoeur Remi	
Letournel Edith	
Louap Pascal	
Lucchini Francine	
Maraval Philippe	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Marquez Jean-Claude	
Marseille Hervé	
Mathioudakis Alain	
Millan Caroline	
Mossé Marc	
Rigoni Olivier	
Rinaudo Agathe	
Roche Bernard	
Rouzic-Ribes Marie-Josée	
Santini André	
Sempé Corine	
Shan Judith	
Siouffi Thierry	
Szabo Claire	
Tilly Armelle	
Van Went Martine	
Vatzias Evangelos	
Veillet Cathy	
Vergnon Fanny	
Vertanessian Pascal	
Vessière Martine	
Vetillart Sandy	
Vlavianos Christine	

Certifié exécutoire par (1) le président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 19/04/2022, et de la publication le 11/04/2022

A Meudon, le 19/04/2022

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante de l'Etablissement Public Territorial Grand Paris Seine Ouest.